

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2022

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN VUE DU PLEIN EMPLOI - (N° 276)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 368 (Rect)

présenté par
M. Ferracci

ARTICLE 4

I. – Après l’alinéa 8, insérer les quatre alinéas suivants :

« 1° *ter* Au deuxième alinéa de l’article L. 611-4, les mots : « et L. 613-3 à L. 613 5 » sont supprimés et sont ajoutés les mots : « et au livre IV de la sixième partie du code du travail » ;

« 1° *quater* À la fin de la première phrase du premier alinéa du I de l’article L. 612-3, les mots : « premier alinéa de l’article L. 613-5 » sont remplacés par les mots : « livre IV de la sixième partie du code du travail » ;

« 1° *quinquies* Au premier alinéa de l’article L. 612-6, la référence : « L. 613-5 » sont remplacés par les mots : « du livre IV de la sixième partie du code du travail » ;

« 1° *sexies* À la deuxième phrase du deuxième alinéa de l’article L. 613-1, les mots : « des dispositions des articles L. 613-3 et L. 613-4 » sont remplacées par les références : « du livre IV de la sixième partie du code du travail » ; ».

II. – En conséquence, après l’alinéa 12, insérer les trois alinéas suivants :

« 4° Au dernier alinéa de l’article L. 671-1, les mots : « à L. 613-5 » sont remplacés par les mots : « et L. 613-2 » ;

« 5° Les vingt-et-unième et vingt-deuxième lignes du tableau du second alinéa du I des articles L. 685-1, L. 686-1 et L. 687-1 sont supprimées ;

« 6° À la première phrase de l’article L. 711-6 et au premier alinéa de l’article L. 752-1, les mots : « à L. 613-5 » sont remplacés par les mots : « et L. 613-2 » ;

III. – En conséquence, après l’alinéa 13, insérer l’alinéa suivant :

« 1° A Au second alinéa de l’article L. 6113-9 du code du travail, les mots : « au sens de l’article L. 6412-2 » sont supprimés.

IV. – En conséquence, après l’alinéa 22, insérer l’alinéa suivant :

« 4° *bis* L’article L. 6412-1 est abrogé. »

IV. – En conséquence, compléter cet article par les trois alinéas suivants :

« III. – Au 18° de l’article L. 444-2 du code de l’action sociale et des familles, la référence : « , L. 6412-1 » est supprimée.

« IV. – Au dernier alinéa de l’article L. 812-1 du code rural et de la pêche maritime, les mots : « L. 613-5 » sont remplacés par les mots : « et L. 613-2 ».

« V. – Au dernier alinéa de l’article L. 120-1 du code du service national, les mots : « aux articles L. 335-5 et L. 613-3 » sont remplacés par les mots : « à l’article L. 335-5 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination tirant les conséquences de l’abrogation des articles L. 613-4 et L. 613-5 du code de l’éducation.